

POLICIER MUNICIPAL (H/F)

(Grade recherché : Gardien-Brigadier)

MISSIONS :

Au sein d'une collectivité dynamique et en plein développement, vous serez placé sous la responsabilité du Chef de la Police Municipale, afin d'exercer les missions suivantes :

- Assurer les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique ;
- Surveiller la sécurité des élèves aux abords des établissements scolaires ;
- Réaliser des enquêtes administratives, rédiger des procès-verbaux, des rapports, etc. ;
- Rechercher et relever des infractions ;
- Exercer la police funéraire ;
- Accueillir et orienter le public.

PROFIL :

Expérience dans un poste similaire souhaitée

Compétences requises :

- Fonctionnement des administrations et établissements publics et maîtrise des pouvoirs de police du maire ;
- Connaissances du Code pénal et du Code de la route ;
- Connaissances des méthodes et principes de surveillance des lieux sensibles et des règles d'intervention ;
- Maîtrise des techniques d'entretien, de communication, de résolution des conflits et de médiation ;
- Maîtrise du maniement des armes de catégorie B, catégorie D de type bombe lacrymogène <100ml et de type bâton de défense télescopique ;
- Aptitude à l'utilisation de l'outil informatique et notamment du « PVE » et « MINICIPOL » ;
- Maîtrise de l'utilisation d'un radar « Eurolaser » et d'ethylo-tests.

Savoir-être :

- Aptitude physique au port continu, lors des services externes, des équipements de protection individuel en dotation (gilet pare-balles) ;
- Qualités relationnelles ;
- Maîtrise de soi ;
- Disponibilité, sens du service public ;
- Discrétion professionnelle ;
- Capacité à travailler en équipe.

Permis B indispensable

Horaires variables

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Equipements individuels : PSA 9mm ; caméra piéton individuelle ; bombe lacrymogène < à 100ml ; bâton de défense télescopique; gilet pare-balles.
- Droits à congés annuels : 25 jours de congés, 2 jours de fractionnement (sous conditions). Monétisation du Compte Epargne Temps.
- Rémunération : rémunération indiciaire + régime indemnitaire (ISFE fixe et variable) + 13ème mois.
- Action sociale : participation financière aux titres restaurant, adhésion au CNAS et CE+, participation employeur à la protection sociale complémentaire dans le cadre d'un contrat labellisé (complémentaire santé et assurance de prévoyance), salle de restauration sur place.

Poste à temps complet à pourvoir rapidement – **Date limite des candidatures le 7 février 2025**

Recrutement par voie de mutation ou inscription sur liste d'aptitude

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à par voie postale ou électronique :
cernay@ville-cernay.fr

Mairie de Cernay

26 rue James Barbier 68700 Cernay

☎ 03 89 75 54 10